



15ème législature

Question N° : 41102	De Mme Marie-Ange Magne (La République en Marche - Haute-Vienne)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et alimentation		Ministère attributaire > Agriculture et alimentation
Rubrique > biodiversité	Tête d'analyse >Préservation des vers de terre dans les terres agricoles	Analyse > Préservation des vers de terre dans les terres agricoles.
Question publiée au JO le : 21/09/2021		

Texte de la question

Mme Marie-Ange Magne attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la question de la préservation des communautés de vers de terre dans les sols agricoles. Depuis les années 1970, la diversité et la masse de lombrics à l'hectare a chuté considérablement dans les terres agricoles : la baisse peut atteindre 90 % dans certaines régions. Le matériel agricole, l'utilisation importante de produits chimiques et la baisse de la fertilisation organique sont les causes principales de la disparition des vers de terre ces dernières années. Cet animal, qui n'est pas reconnu à sa juste valeur, est pourtant indispensable et représentatif de la qualité des sols. Représentant jusqu'à 80 % de la masse de poids vif dans un espace cultivé, il joue un rôle primordial dans la fertilisation des sols et doit en conséquence être préservé. En juillet 2018, le plan biodiversité lancé par le Gouvernement visait notamment à faire de l'agriculture une alliée de la biodiversité et accélérer la transition agro-écologique. De même, le « protocole vers de terre » intégré par l'observatoire agricole de la biodiversité avait pour objectif d'informer les agriculteurs et de leur proposer de participer à la collecte de données. Ce dispositif devait servir de base à des études qualitatives et quantitatives afin d'aboutir à la création d'indicateurs de biodiversité, par exemple. Trois ans plus tard, elle souhaiterait connaître les résultats et conclusions de ces différentes études, les recommandations préconisées en la matière, notamment concernant l'évolution du modèle agricole français, ainsi que l'impact effectif du plan biodiversité 2018 sur les vers de terre. Par ailleurs, elle lui demande quelles actions futures sont envisagées afin de les protéger.